

**ARRÊTÉ DEP-2025-230 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE ARTS DE LA BRODERIE**

**La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 19 juillet 1991 portant création du certificat d'aptitude professionnelle arts de la broderie ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle spécialité arts de la broderie pour la session 2025, dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Aline RODRIGUEZ, professionnelle

Vice-président :

Monsieur Philippe BOUCAUD, enseignant

Enseignantes :

Madame Claire BOUSQUET

Madame Angélique MIRANDA

Madame Catherine QUILLET

Madame Ketty FLANDRINA

Madame Julie PETIT

Madame Claire LUCIANI

Professionnelles :

Madame Galadriel ANDRAD

Madame Clothilde MENARD

Madame Marie WATTIEZ

Madame Claire SARMADI

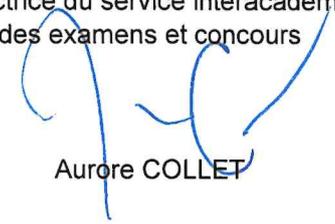
Madame Pascale DUCHENROY

Madame Cyrielle LECLERE

**Article 2 :** La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET